



Procès-Verbal de L'Assemblée Générale du CODEP de LOZERE

Date : vendredi 17 Novembre 2023 à 18 heures

Lieu : Salle de la Goutelle Mascoussel à MARVEJOLS -48100-

La feuille d'émargement mise à disposition faisant mention de la présence de 32 licencié(e)s dont 18 représentant(e)s des 6 clubs Lozériens -Josette CASTAREDE, Philippe TARRAL, BRINGER Jean Marc, DARDE Dominique, CASTAN Janine, Philippe VILLEMENOT, Michel MALZAC, Jean Michel CAYROCHE, Francis VALADIER, Jacques MINET, André DURAND, Marie Agnès GRARD, Christian THERET, Didier BERTUIT, Serge POUJOL, Jean Claude DAUDE, Yvan ST LEGER et Frédéric DESMONTS et 3 absents excusés -Mireille CONTE, Françoise CARMEL et Yves BOUTAVIN

le quorum est atteint pour voter les différentes résolutions.

Le mot du Secrétaire

Après avoir remercié de sa présence Claude CLAMENS, Président du CODEP de l'Aveyron et Délégué aux structures au sein du COREG Occitanie, les présidents actuels des 6 clubs lozériens et tous les licenciés présents, Michel MALZAC, ouvre la séance devant les 18 représentants des clubs sur 22, précisant que la majorité est atteinte avec 81% des présents.

Rapport moral

Avant de dévoiler le bilan de l'année écoulée et les projets à venir, le secrétaire rappelle que cette année 2023 restera marqué d'une pierre noire dans l'histoire du CODEP avec la disparition tragique, à quatre mois d'intervalle, de deux amis dirigeants, Jean-Louis BRUEL, Président du Cyclo club Marvejolais et d'Alain GRANIER Président du Codep de Lozère ; âgés respectivement de 63 et 59 ans ces deux dirigeants nous ont quitté bien trop tôt et leur disparition a laissé notre famille du Vélo Lozérien dans un grand désarroi mais a perturbé également le fonctionnement du Comité.

Malgré les circonstances, le CODEP a vécu une saison quasi normale et au rang des satisfactions il est à noter qu'au niveau des effectifs le Comité compte actuellement 228 licencié.e.s dont 49 féminines, soit une légère augmentation (2 de plus que l'an passé); s'il apparaît qu'au niveau national la Fédération enregistre une légère baisse des effectifs (3%) notre comité fait mieux que maintenir ses effectifs grâce à l'apport de 8 féminines en 2023 et une section Vtt très dynamique avec le club des *Cyclos du Malpas* (+7 licenciés) à La Canourgue.

Une autre bonne nouvelle est l'arrivée d'un nouveau Club cyclotouriste avec le 'VELOZ 48' de Badaroux cher au président Yvan ST LEGER; il s'agit pour l'instant d'une petite structure qui vient juste d'être créée avec 4 licenciés mais qui regroupe une vingtaine de membres susceptibles de venir grossir l'effectif ; pour information, ce club organise depuis des années une randonnée méritoire attirant de très nombreux coureurs issus de tout le département ; félicitations à Veloz 48 et le Comité se réjouit déjà de son ancrage à la FFVELO.

Toujours au rang des satisfactions, c'est la création du site Internet par Jacques Minet, qui va très certainement faire plaisir à Claude CLAMENS, un accompagnant précieux pendant cette période de transition qui nous a fortement encouragé à sa création.

Au rang des regrets, c'est un certain manque d'intérêt pour la manifestation 'Ensemble à Paris 2024' pour laquelle le CODEP n'a pas donné suite à ce voyage itinérant ; ce n'est pas faute d'avoir anticipé ce projet qui a été lancé depuis février 2023 mais pour des raisons diverses - projet coûteux- faible participation des candidats (6) – difficulté à trouver des accompagnants - circuits et étapes proposées par les Codep de proximité non satisfaisants- ce projet a été abandonné.

Rapport moral adopté à l'unanimité des présents

Bilan des activités

Rappelant que le CODEP avait inscrit une douzaine de manifestations à son calendrier, le Secrétaire indique que le mauvais temps a malheureusement obligé les présidents de club à annuler 3 de leur manifestation – Le rassemblement CODEP inter clubs – La Tamburlini et la Rando du Sabot ; néanmoins les autres randonnées ont pu se dérouler avec succès pour certains ainsi que l'accueil du Tour de France Cyclotouriste à Marvejols au cours de l'étape Villefort -Laguiole.

Jean Michel CAYROCHE commente ensuite dans le détail, le déroulement des manifestations réalisées :

Le Brevet Audax dans les Gorges du Tarn

Les boucles Canourguaises

Rando de Marvejols le Monastier

Rando du Causse

Rando des Gazelles

Les Boucles Mendoises

Sur les Traces de la Bête

Les Gorges de la Truyère

Séjour Codep en Ardèche

Accueil du Tour de France cyclotouriste

Par ailleurs, le Comité se félicite de la présence de nombreux licencié(e)s pour leur participation tout au long de l'année aux différentes randonnées organisées par les clubs et Michel en profite pour remercier tous les présidents de clubs et leur équipe qui se sont investis pour maintenir en place ces randonnées en adaptant au mieux les situations et salue également tous les bénévoles qui viennent prêter main forte à ces manifestations.

Bilan financier

A la lecture des documents présentés par André, le bilan financier 2023 fait apparaître un solde créditeur de 443,28 € ; quant aux comptes de trésorerie ils font état d'un solde créditeur de 1161,31€ en compte courant et de 4202,72 € sur le compte Epargne. (Détail du Bilan envoyé à tous les représentants des clubs avant la réunion)

Bilan Adopté à l'unanimité des présents

Projet prévisionnel Budget 2024 : au vu des documents transmis, le prévisionnel 2024 montre un budget déficitaire de 1000 euros mais en réalité après validation de ce montant non utilisé pour le challenge, il sera provisionné pour le séjour CODEP à Annecy.

Projet adopté à l'unanimité des présents

Les PROJETS

Modification Challenge Points Codep

Compte tenu de :

- l'annulation de plusieurs randonnées inscrites au Challenge (Rassemblement interclubs du Codep- La Tamburlini – la rando du Sabot)
 - l'échec relatif d'autres randonnées pour cause d'intempéries ayant entraîné une absence importante de participants (exemple la rando à Patrick à La Canourgue)
 - la non prise en compte des participants au rassemblement de la Veloz 48 de Badaroux suite à l'affiliation tardive à la ffvelo,
- il est proposé d'annuler le Challenge pour l'année 2023 mais reconduit dès 2024.

Disposition adoptée à l'unanimité des présents

Projet de Modification des prochains séjours Codep

Ces dernières semaines des membres du CODEP ont été interrogés sur les modalités d'organisation des séjours annuels et quelques voix se sont élevées concernant les méthodes d'organisation.

En résumé certains ont fait valoir :

- des frais de déplacements plus importants
- des frais d'hébergements toujours plus coûteux liés à une qualité d'accueil chaque année supérieure
- d'autres ont remarqué l'importance de l'impact carbone lors des longs déplacements
- la fatigue de la conduite et un certain manque de repos.
- certaines personnes aux revenus modestes ne peuvent y participer.

Au regard de ces observations, d'autres choix plus judicieux peuvent être envisagés mais le règlement voulant que ces résolutions fassent l'objet au préalable de l'acceptation du bureau, ce projet de modification ne peut être soumis au vote de ce jour.

Sans présager du résultat futur, la proposition notamment d'alternance séjour lointain (+ de 4h de route) une année, suivie d'un séjour de proximité l'année suivante, semble recueillir l'acceptation du Bureau.

Toutefois, l'idée de questionner tous les licenciés du Codep afin de recueillir des avis plus nombreux, a été proposée pour servir de préambule aux travaux du bureau sur ce sujet.

Organisation d'un Tour de Lozère en relais

C'est le regretté Président Alain qui avait mis ce projet sur la table lors de la dernière réunion du Codep cependant les modalités de son organisation n'ont pas vraiment été définies.

Voulant lui rendre hommage, il a été décidé de concrétiser cette initiative avec la participation de tous les clubs Lozériens ; pour autant il convient de créer une petite équipe pour organiser cette manifestation selon le schéma d'une épreuve déjà existante (sans relais) élaborée par le club de Mende. Il a donc été décidé que les modalités de cette manifestation (dates, accompagnements, ...) qui demandent un réel travail préparatoire seront élaborées en réunion de Bureau.

Thierry Michaud (?) de Mende et Thierry (?) St Léger sont d'ores et déjà volontaires pour travailler sur ce sujet.

Séjour Codep 2024

Concernant la rotation des séjours ,il s'avère que c'est le club de Mende qui a la charge d'organiser le prochain séjour Codep et il a porté son choix sur le village de vacances '*les Balcons du Lac*' à SEVRIER (Haute-Savoie) à proximité de la ville d'Annecy.

Par contre, le trésorier informe les futurs participants que le coût du séjour a subi une augmentation conséquente ; dans un premier temps, une rapide simulation faisait état d'un montant de 192 € pour les licenciés et de 225 € pour les accompagnantes mais suite à l'annulation du budget consacré au Challenge-1000 €- le coût du séjour sera révisé à la baisse.

Calendrier 2024

Au vu des manifestations et des dates indiquées par les clubs, il est proposé le calendrier suivant auquel devront être intégrés d'autres manifestations (notamment hors département comme le Salagou, Espalion, la semaine fédérale, ...) qui n'apporteront pas le bénéfice de points.

Date	Désignation	Lieu	Circuits	Points
Samedi 13 Avril	Rassemblement Codep-interclubs-	Mende	Route +Vtt	50 pts
Samedi 27 avril	Rando Le Massegrs	montée Woittequand	route	50 pts
Dimanche 21 Avril	Les Boucles Canourguaises	La Canourgue	Route+Vtt	50 pts
Mercredi 1 ^{er} Mai	Rando Marvejols	Le Monastier	Route+ Vtt	50 pts
Samedi 25 Mai	Rando du Causse	Le Massegrs	Route+ Vtt	50 pts
Dimanche 09 Juin	Rando des Gazelles	Rieutort de Randon	Spéciale Féminine Route	50 pts
Samedi 22 Juin	Les Boucles Mendoises	Mende	Route+Vtt	50 pts

Samedi 06 Juillet	Sur les Traces de la Bête	Marvejols	Route +Vtt	50 pts
Samedi 13 Juillet	Gorges de la Truyère	St Chély	Route	50 pts
Samedi 27 Juillet	La Tamburlini	Les Laubies	Route +Vtt	50 pts
6- 7 et 8 Septembre	Sejour CODEP (Mende)	Annecy	Route +Vtt	50 pts
22 Septembre	Veloz 48	Badaroux	Route	50 pts
Samedi 28 Septembre	Randonnée du Sabot	La Canourgue	Route +Vtt	50 pts
Samedi 5 Octobre	Octobre rose	St Chély	Route	50 pts
Novembre	Assemblée Générale	A définir		50 pts

Nomination de deux nouveaux membres au sein du Comité directeur :

Suite au décès de deux membres du comité directeur et du départ annoncé du secrétaire actuel fin 2024, Francis VALADIER (ancien Président du CODEP) et licencié au Cyclo Club Mendois ainsi que Philippe TARRAL, le président actuel du Club de Marvejols se sont proposés pour intégrer le bureau du comité. Nul doute qu'avec l'arrivée de ces 2 collègues aguerris le Comité peut être rassuré pour son avenir.

Proposition adoptée à l'unanimité des présents.

Au nom de tous les membres du Comité le secrétaire tient à les remercier vivement et les félicite pour leur future nomination.

Dans le même temps et dans la mesure où Francis VALADIER devrait être élu à la Présidence du Codep, Jean-Michel CAYROCHE a fait part de son intention de quitter la Vice-présidence.

Une réunion sera organisée début décembre pour finaliser les différents résultats de la soirée.

Intervention Claude CLAMENS

Après avoir remercié le CODEP de Lozère pour son invitation, le responsable des structures au COREG Occitanie se réjouit d'abord de l'arrivée du Club VELOZ 48 au Codep de Lozère et de la création du site Internet.

Il souhaite ensuite améliorer la relation et la communication entre les clubs, le Codep et le Coreg et personnellement désire consolider les liens avec les clubs de Lozère.

Il indique par ailleurs un chiffre inquiétant visant la baisse des licenciés JEUNES à la région Occitanie qui est de l'ordre de 15% et précise que le COREG n'organisera pas de Voyage itinérant en 2024 mais participera à la manifestation Nationale 'Ensemble à Vélo Paris 2024' et invite nos licenciés à se rapprocher des autres Codep pour participer à cet évènement ; il clôture son intervention en précisant que la parité homme/femme au sein des structures fédérales sera difficile à atteindre (obligation pour 2028).

Remise des récompenses

Après avoir rappelé que ces distinctions sont des titres simplement honorifiques destinées à récompenser des licenciés qui s'investissent au sein de leur club et méritent d'être reconnus pour leur engagement, le secrétaire témoigne de son amitié sincère envers ses collègues et amis honorés à cette occasion et invite Claude CLAMENS à remettre les récompenses suivantes :

Mérite	M BRINGER JEAN MARC	01493 - CYCLO CLUB MARVEJOLAIS
Mérite	Mme CASTAREDE JOSETTE	01493 - CYCLO CLUB MARVEJOLAIS
Mérite	M CORDESSE CHRISTIAN	06403 - LES CYCLOS DU MALPAS
Mérite	M DAUDE JEAN CLAUDE	08275 - C C MASSEGROS CAUSSES GORGES
Mérite	M MIRMAND OLIVIER	06403 - LES CYCLOS DU MALPAS
Mérite	M THERET CHRISTIAN	07363 - LES CYCLOS DE HAUTE LOZERE
Reconnaissance	M BOUTAVIN YVES	06079 - CYCLO CLUB MENDOIS
Reconnaissance	M CAYROCHE JEAN MICHEL	06079 - CYCLO CLUB MENDOIS
Reconnaissance	M DARDE DOMINIQUE	06403 - LES CYCLOS DU MALPAS
Reconnaissance	M DURAND ANDRE	07363 - LES CYCLOS DE HAUTE LOZERE
Reconnaissance	M POUJOL SERGE	08275 - C C MASSEGROS CAUSSES GORGES
Reconnaissance	M TARRAL PHILIPPE	01493 - CYCLO CLUB MARVEJOLAIS

L'ordre du jour étant épuisé et la remise des récompenses effectuée, la séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire

Michel MALZAC